

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 15 avril 2025]

Date de la convocation

2 avril 2025

Date de mise en ligne

17 avril 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 3

Votants : 29

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Anne DUBIER, Martine BOISSIERE, Daniel RIBES, Laurent SQUASSINA, Pierre TRANIER, Arnaud ELGOYHEN, Martine VIOLETTE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, *Conseillers*.

Absents et représentés : Jean BATAILLOU, Corinne DARMANI, Antony MOUSSU

Absents : Elisa GILLET, Thomas DOMENECH, Thierry BODDI, Marie MONTELS,

N° 029/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Vote du budget primitif 2025 – Budget Principal

Madame le Maire présente le budget primitif 2025 – Budget principal comme suit :

Fonctionnement	14 215 430,00 €
Investissement	11 923 427,20 €
Total du budget	26 138 857,20 €

Il est donc procédé au vote du budget primitif 2025 – Budget principal comme suit :

- POUR : 19 ABSTENTIONS : 10 CONTRE : 0

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2025 – Budget principal tel que présenté ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Fait à Gaillac le 16 avril 2025